



Celtic Interconnector

La liaison électrique entre la France et l'Irlande

Compte rendu du cercle de travail « Activités de loisirs mer & terre » - 28 février 2019

Affluence : 6 participants (*cf. émargement joint*)

Garante de la concertation (Commission Nationale du Débat Public) :
Marie GUICHOUA

Représentants de RTE :

Gaëlle CHEVREAU, responsable de la concertation
Ophélie CALLONNEC, responsable de projet
Caroline BRIGANT, chargée de concertation
Delphine BENOIT, service Concertation Environnement Tiers
Emile COIFFIER, Chargé d'études en mer

Représentants des bureaux d'études TBM Environnement et ACRI :

Gaël BOUCHERY, responsable de projet
Fabrice PLUQUET, responsable de projet



Durée : 3 h 00

Déroulement :

- Introduction :
 - o présentation des intervenants de RTE et présentation des participants
 - o présentation des objectifs du cercle de travail
- Présentation du projet et des propositions de fuseaux de moindre impact
- Échanges avec les participants (questions-réponses)
- Travail sur les cartes des fuseaux
- Conclusion



2. Retranscription synthétique des échanges

Sur l'objectif du cercle de travail

Un participant : Mes remarques vont porter sur l'incidence du projet pour la pêche mais sur la partie terrestre je ne pourrai que constater des points qui relèvent de contraintes physiques ou environnementales. Les communes sont-elles représentées dans la concertation ?

Gaëlle CHEVREAU : Les maires sont représentés dans la concertation « Fontaine » qui se déroule parallèlement à la présente concertation avec le public. Ils sont rencontrés et sont informés.

Le cercle qui nous réunit aujourd'hui est tourné vers le public. Il est destiné à recueillir vos points d'attention sur le projet, mais aussi à vous apporter le maximum de réponses. Il se trouve que vous représentez plutôt la partie maritime autour de cette table, mais d'autres acteurs, associations notamment, concernées par la partie terrestre ont été invitées. Des associations étaient également présentes hier au cercle de travail « Environnement naturel, patrimoine et paysage ».

Sur la zone d'atterrissage et les impacts du chantier

Un participant : Quelle sera la zone qui sera déconseillée, voire interdite, à tout engin flottant ? Quand on s'approchait l'été dernier du bateau d'études, on nous demandait par mégaphone d'aller nous promener ailleurs. Il faudrait que ce type de nuisances pour les loisirs et pour la zone touristique soit limité tant dans l'espace que dans le temps. Si le projet vient sur Port-Neuf où il y a 64 mouillages, est-ce que ce sera exploitable au cours des travaux ? Je ne suis pas sûr car la sortie de l'abri est étroite. La décision est-elle prise entre Groac'h Zu et Port-Neuf, les deux situations étant très différentes ?

Des participants : Pourra-t-on continuer à pêcher ? à poser des casiers ?

Gaëlle CHEVREAU : Aujourd'hui, la zone d'atterrissage n'est pas décidée, le reste non plus. L'objectif est de définir une zone d'atterrissage, un emplacement pour la station de conversion et un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine pour le mois de juin.

Pour les deux campagnes de sondages, réalisés avec les bateaux d'études en octobre 2017 et en juin 2018, la préfecture maritime avait pris un arrêté d'interdiction de navigation, comme cela se fait classiquement sur nos projets en Bretagne, dans une zone allant jusqu'à un quart de mile autour du bateau. Je ne sais pas si la contrainte sera exactement identique pour les travaux.

Un participant : Quelle est la durée des travaux ?

Ophélie CALLONNEC : Sur le forage, il s'agit de plusieurs mois, environ 6 mois. Le chantier se déroule par étapes : d'abord le forage, ensuite la pose des fourreaux avec un bateau puis la pose du câble.

Un participant : Ce qui nous importerait en tant que plaisanciers est que la période d'avril à octobre reste praticable. S'il y a des contraintes, même relativement strictes, d'octobre à avril, on peut l'admettre. Mais il ne faudrait pas condamner la saison des activités de loisirs, qui en plus font la réputation du secteur. Je ne vois pas comment Port-Neuf pourrait être praticable pendant des travaux.



Des participants : Un bateau de forage à Port-Neuf couperait la sortie. La sortie de Port-Neuf fait 30 mètres de large.

Ophélie CALLONNEC : Seule la pose des fourreaux et le tirage des câbles nécessitent la présence d'un bateau, pour une durée limitée à quelques 3 jours environ par opération. La foreuse se trouve à terre.

Un participant : Pour l'activité il y a l'aspect sortie en mer des bateaux de pêche mais il y a aussi les besoins des plaisanciers d'accéder à leur bateau, avec les parkings autour. Le risque est qu'avec les engins, plus personne ne puisse circuler dans Port-Neuf, et les habitants non plus.

Ophélie CALLONNEC et Gaëlle CHEVREAU : On ne sait pas encore quel sera le site retenu, mais dans le principe un forage dirigé sort au minimum à 600 mètres de la côte et cela peut aller jusqu'à 800 ou 900 mètres, la sortie en mer ne serait ainsi pas condamnée. Le bateau qui est au bout du forage n'est pas présent tout le temps.

Un participant : Déplacez-vous à Port-Neuf et vous verrez que la surface disponible à terre est une toute petite surface. Elle sera envahie par les engins.

Un participant : Le problème est identique à Kervaliou.

Un participant : Il faut raisonner sur un ensemble. Pendant un certain temps il y aura des contraintes maritimes et terrestres. L'objectif pour une activité maritime est de réussir à poser sa voiture, pouvoir sortir du port ou déposer ses casiers ou ses lignes. Si l'un des éléments est bloquant, l'ensemble est bloqué. Les parkings sont complètement pleins l'été, on peut prendre l'exemple de Port-Neuf. Vos engins devront s'y trouver et cela amènera des contraintes conséquentes.

Un participant : Il y a à Port-Neuf des locations de grand standing, qui ont des piscines par exemple ; les gens ont investi fortement et ont besoin que ça tourne pour vivre. Il y a eu des constructions pour la location dernièrement.

Un participant : Le fait qu'il n'y aura pas de travaux pendant la période estivale, si c'est le cas, devra être écrit, avec des contraintes financières.

Gaëlle CHEVREAU : Il faut bien séparer les deux approches à terre et en mer. Quand on réalise la chambre d'atterrissage et la partie du forage à terre, on essaie au maximum de ne pas intervenir en période estivale. Au besoin, nous aurons des engagements là-dessus. Sur la présence du bateau de forage en revanche, on ne pourra pas s'engager car il est certain qu'il ne pourra pas venir l'hiver. Il faudra s'attendre à ce qu'il y ait un temps, qu'on restreindra au maximum, durant lequel il y aura de l'activité à terre pour faire sortir la fin du forage et pour récupérer le câble.

Nous sommes habitués sur les projets en mer à avoir cette question touristique, qui est une vraie question.

Un participant : Le secteur le plus concerné par ces sujets est Port-Neuf, où il y a beaucoup d'immobilier. Si l'on prend Groac'h Zu, dont le maire de Cléder ne veut pas, il n'y a que des champs.

Un participant : La période de fréquentation n'est pas uniquement estivale, en février quand il faisait beau, c'était plein. Toutes les périodes scolaires, s'il fait beau, sont concernées.



Gaëlle CHEVREAU : Cela sera regardé, mais on n'utilisera pas forcément un parking pour la pose des engins. D'autres espaces sont possibles. La partie atterrissage proposée à Port-Neuf est beaucoup plus large que le parking dont on parle.

Un participant : Personnellement, je suis pour le projet, mais il y a des endroits qui sont plus adaptés que d'autres.

Marie GUICHOUA, garante de la concertation : Comme je l'ai déjà dit dans les autres cercles de travail, je reviens sur l'intervention du maire de Cléder. Un principe tient particulièrement à cœur de la Commission Nationale du Débat Public, c'est l'égalité dans la prise de parole. Cela veut dire que, que vous soyez un élu, un représentant d'une association ou un simple citoyen, votre parole a le même poids. M. Daniélou a émis un avis, qui a été entendu, d'autres personnes se sont exprimées au cours de la concertation. La décision sera prise en fonction de tous ces avis. Il n'y a pas un avis qui pèse plus qu'un autre. Si vous êtes là aujourd'hui, c'est pour exprimer vos avis sur la zone d'atterrissage la plus pertinente et faire part de vos contraintes à vous. Aucune décision n'est prise et vous avez encore la possibilité de vous exprimer. Faites-le librement.

Des participants : Nous vous remercions de cette intervention parce que, en tant qu'habitants de Port-Neuf, nous nous sommes sentis lésés. Nous nous interrogeons sur la façon d'avoir une argumentation qui pèse autant que le choix d'un maire, d'autant que Sibiril est une commune plus petite que Cléder, dans une Communauté de communes où le nombre de représentants compte beaucoup. Nous avons organisé une réunion à Sibiril et la salle était pleine. Les gens ont vraiment ressenti une injustice.

Un participant : On comprend que dans sa mission, RTE doit faire la proposition de plusieurs chemins, c'est normal. Il est tout à votre honneur de nous donner les informations techniques. Nous nous sommes là pour donner nos avis et il faut aussi que RTE puisse faire son travail. S'il n'y avait eu qu'un chemin, tout le monde aurait crié. Maintenant à chacun d'entre nous d'argumenter pour que la solution de moindre impact soit définie et convienne au maximum. Je pense que c'est cela la démarche.

3. Travail sur les cartes de propositions de fuseaux

Les cartes présentent les propositions de fuseaux de moindre impact sur deux types de fonds : photographie aérienne (orthophotoplan) et fond cartographique avec représentation des enjeux environnementaux¹.

3.1. Les principales questions et informations apportées par les participants

Une participante : sur quelle longueur travaillez-vous en même temps ?

¹ Les cartes des propositions de fuseaux sont disponibles sur www.concertation.celticinterconnector.eu



Gaëlle CHEVREAU : Cela dépend du contexte et l'objectif est de gêner le moins longtemps possible. Parfois on peut avancer plus vite, ouvrir 400 mètres de tranchée, déposer les fourreaux et refermer la tranchée. Le tirage des câbles ne se fait qu'après. En ville, la tranchée serait plutôt sur 50 mètres, ou moins s'il y avait beaucoup de réseaux à franchir.

Une participante : quelles seront les zones de servitude ?

Gaëlle CHEVREAU : Il reste possible de planter des haies si elles ne sont pas trop hautes. Pour l'agriculture, le projet n'est pas gênant, on peut cultiver au-dessus de l'ouvrage.

Une participante : quelle est la largeur de la tranchée en terre agricole ? qu'en est-il des zones humides ?

Gaëlle CHEVREAU : La largeur de la tranchée est de l'ordre de 70 cm à 1 m de large. Les zones humides sont l'un des premiers paramètres que l'on évite. Ce n'est pas toujours possible, notamment en sortant du poste de La Martyre, mais on essaye de les éviter au maximum. On proposera un emplacement hors zone humide pour le bâtiment et le terrassement de 4 hectares pour la station de conversion. Ces zones sont connues, elles ont été recensées par le bureau d'études TBM Environnement et elles ont été évitées dans les propositions de fuseaux qui vous sont faites.

Un participant : quelles assurances aura-t-on sur les dates des travaux ? Je ne voudrais pas qu'une saison complète soit neutralisée.

Gaëlle CHEVREAU : Nous ne pourrions pas donner d'assurance. Nous avons des dates souhaitées mais on ne peut pas garantir les dates précises de venue du bateau de forage. Ces bateaux viennent d'autres chantiers et nous avons très souvent des aléas. Ce ne sera pas neutralisé sur une saison complète. Nous mettrons les périodes dans l'étude d'impact. Ensuite le dossier passe dans différentes commissions nautiques qui dépendent de la préfecture maritime et qui intègrent les pêcheurs, les plaisanciers, la Fédération française de voile. Une fois qu'on aura annoncé des périodes, il faudra qu'on s'y tienne.

Marie GUICHOUA, garante de la concertation : Peut-on préciser les périodes de travaux en général ?

Gaëlle CHEVREAU : Pour ce type d'intervention, il n'y a généralement pas d'intervention en mer entre novembre et mars car l'aléa météo est trop important.

Pour un projet précédent, le chantier a été décomposé entre différentes phases. Ce projet ne comprenait pas de forage. Il y avait une phase de tranchée sur l'estran proposée juste après la saison estivale, en revanche pour le tirage du câble, parce qu'on ne pouvait pas faire autrement, il était indiqué qu'un bateau s'approcherait en avril-mai, mais sur une durée courte. Pour le déroulage en haute mer, plusieurs options avaient été présentées, soit en démarrant au printemps mais avec un risque de déborder sur l'été, soit en démarrant l'été mais plus loin en mer, à 20-25 km, ce qui n'empêche pas la plaisance. C'est cette deuxième période qui a été retenue.

Ophélie CALLONNEC : Sur le projet IFA2 [NDLR : en Normandie], c'est pareil, il y a quatre tronçons et les travaux commencent par la haute mer.



Un participant : Il faudra au moins qu'il y ait de l'information. Une absence d'information serait déplorable, comme cela est déjà arrivé pour le bateau d'études en 2016.

Gaëlle CHEVREAU : Pour les campagnes de sondages en mer en octobre 2017 et juin 2018, nous avons travaillé dès septembre avec le Comité départemental des pêches et avec les maires de Plouescat, Cléder et Sibiril, les trois communes concernées. Nous leur avons demandé s'ils souhaitaient que l'on fasse une information au comité des plaisanciers, les maires ont indiqué qu'ils allaient s'en charger. RTE a de son côté fait les informations réglementaires auprès de la Préfecture Maritime, qui les a relayées.

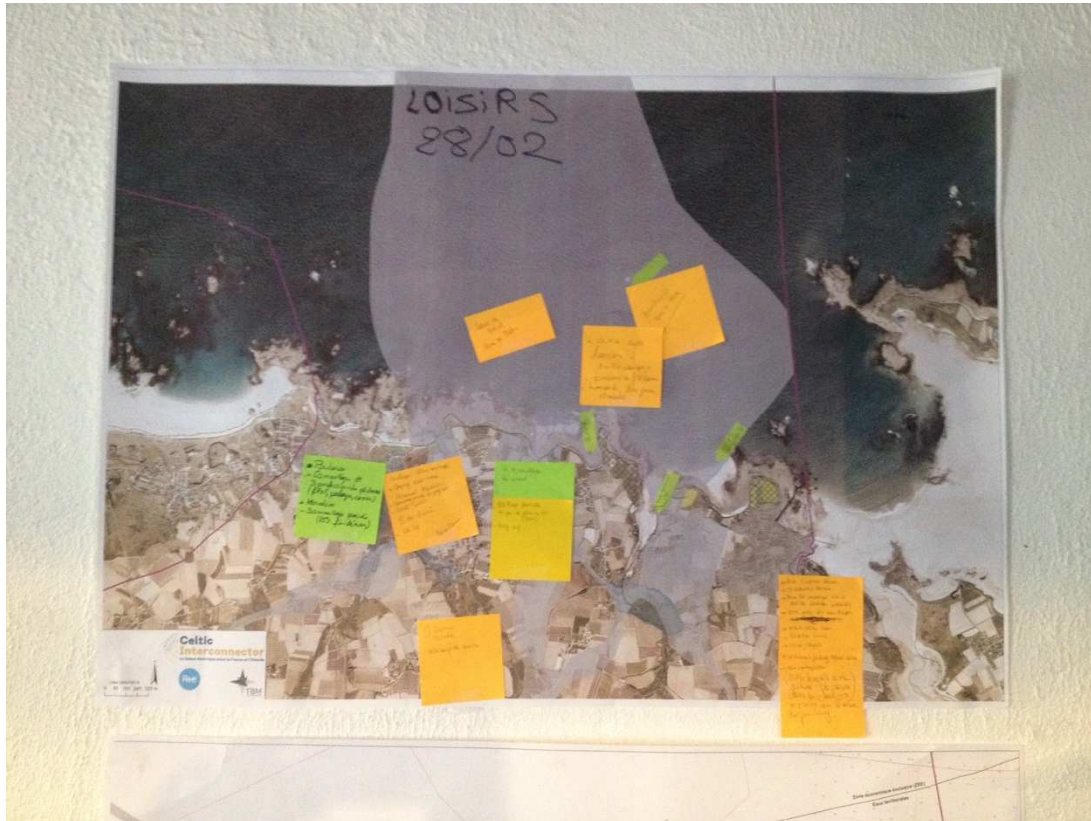
Des participants : En termes de comparaison entre Groac'h Zu et Kervaliou, Kervaliou est en zone inondable, c'est une zone quasiment poldérisée, ce qui serait sans doute dangereux pour vos engins. À Port-Neuf, il y a quelques oiseaux migrateurs, ce qui n'est pas le cas à Groac'h Zu.

Points clés des échanges :

- Le chantier ne devra pas pénaliser les activités de pêche, de plaisance et l'ensemble des activités touristiques (locations saisonnières, baignade, canoë/kayak, accès au GR34, etc.) l'été et lors des vacances scolaires. La période d'avril à octobre doit rester praticable pour la plaisance. Il y a un fort enjeu au choix de la période de travaux
- Port-Neuf présente des enjeux importants : habitations, locations saisonnières de standing, parking très fréquenté, étroitesse de la sortie du mouillage. Ce n'est pas le cas de Groac'h Zu
- Les habitants de Sibiril vont faire valoir leurs arguments
- En termes d'enjeux environnementaux, Kervaliou est en zone inondable, quelques oiseaux migrateurs sont présents à Port-Neuf

3.2. Les contributions sur les cartes

Les contributions sont installées sur les cartes et reproduites ci-dessous. La couleur indique la sensibilité selon le contributeur (vert : sensibilité jugée faible, jaune : sensibilité jugée moyenne, orange : sensibilité jugée forte).



Sur la partie maritime

Contribution (orange) : Basse de Sibiril ; zone de pêche

Contribution (orange) : Dune avec lançons à 1 mille nautique ; présence de filets/casiers ; homard, lieu jaune, dorade

Contribution (orange) : Zone de pêche

Sur la bande côtière et les zones d'atterrage

Contribution (vert) :

Poulennou : environ 50 mouillages ; 3 professionnels pêcheurs (filet, palangre, casier)

Kervaliou : environ 30 mouillages privés (85 % Finistériens)

Contribution (orange) : [Kervaliou] : Trentaine de mouillages ; camping mobil-home ; association plaisanciers ; camping estival ; camping-car ; local SNCM ; voie d'accès ; GR 34 ; port de plaisance

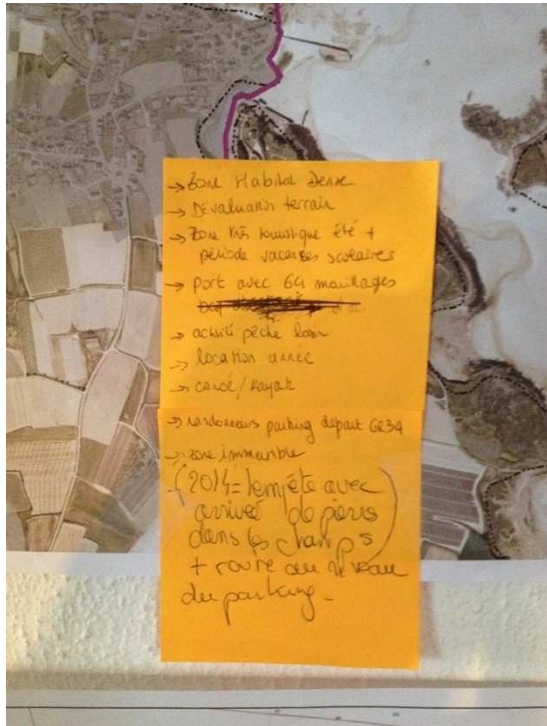
Contribution (vert) : [Groac'h Zu] : Pas de mouillage ; peu urbanisé



Contribution (jaune) : [Groac'h Zu] : Petite page familiale ; un peu de pêche au bar ; body surf

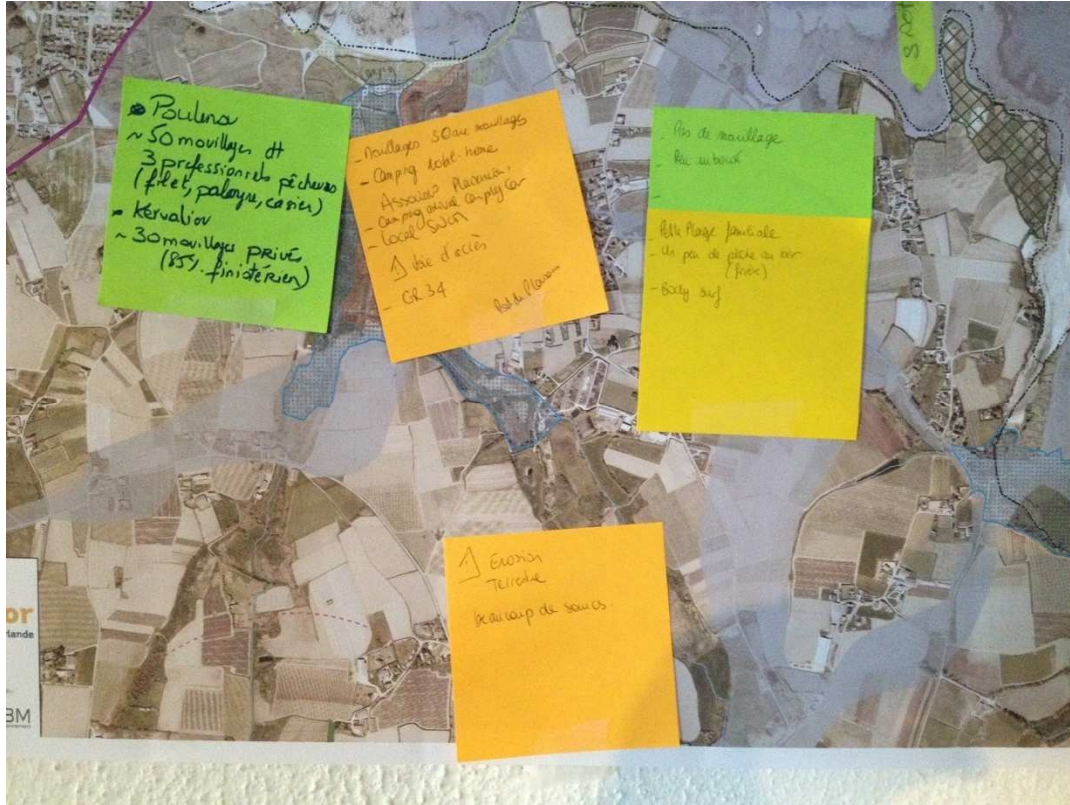
Signalés sur la carte :

- [entre Groac'h Zu et Port Neuf] Spot
- [Port-Neuf] Cours surf jusqu'ici



Contribution (orange) : [Port-Neuf] : Zone habitat dense ; dévaluation terrains ; zone très touristique été + période vacances scolaires ; port avec 64 mouillages ; activité pêche loisir ; location année ; canoë/kayak ; randonneurs parking départ GR34 ; zone immergible (2014 : tempête avec arrivée de pierres dans les champs) + route au niveau du parking

Sur la partie terrestre



Contribution (orange) [Nord du territoire] : Érosion terrestre ; beaucoup de sources